



La collaboration civilo-militaire face à la persistance de l'extrémisme violent, du changement climatique et des VBG¹

DR NDÉYE AMY NDIAYE

Novembre 2022

INTRODUCTION

Face aux multiples défis sécuritaires sévissant dans le Sahel, plusieurs solutions ont été proposées, mais elles ont, dans une certaine mesure, démontré leurs limites. Celles-ci font la part belle à la solution militaire et semblent traiter les symptômes plutôt que les nombreuses causes endogènes, transnationales ou exogènes qui génèrent et nourrissent la violence. Il est alors plus que nécessaire de changer de paradigme en sortant d'une « conception purement jacobine » de la sécurité vers une sécurité inclusive débouchant sur une collaboration civilo-militaire.

Pour atteindre cet objectif, le présent document permet de clarifier trois interrogations fondamentales : Qu'est-ce que collaborer ? Pourquoi collaborer ? Comment collaborer ?

Quelle que soit la diversité des enjeux sécuritaires, la préoccupation reste au fond la même : créer une passerelle et synergie d'action entre FDS et civils. C'est là tout l'intérêt du présent document qui encourage les

acteurs du triangle vertueux (autorité politique, Forces de sécurité, population) à œuvrer ensemble pour une gouvernance sécuritaire capable d'enrayer l'extrémisme violent, le changement climatique et les violences basées sur le genre.

Par ailleurs, si la conjugaison de moyens semble à première vue porteuse de promesses, du point de vue de l'efficacité et de la rapidité de l'assistance aux populations, l'idée d'un rapprochement entre les acteurs du triangle vertueux susmentionné pose aussi un certain nombre de problèmes. Toutefois, le présent document n'aborde pas les questions liées aux défis de la collaboration civilo-militaire. Il s'articule plutôt autour de trois points :

- Qu'est-ce que la Collaboration civilo-militaire
- La nécessité de la Collaboration civilo-militaire
- Les bonnes dispositions pour une effectivité d'une collaboration civilo-militaire



QU'EST-CE QUE LA COLLABORATION CIVILO-MILITAIRE

La collaboration est le processus par lequel les différentes parties prenantes travaillent ensemble en vue d'une gestion commune des questions sécuritaires. Dans ce cas précis, la collaboration se manifeste souvent à travers des actions civilo-militaires.

Les actions civilo-militaires

Face aux défis transnationaux communs, qui aujourd'hui oserait prétendre que les questions de la sécurité ne concernent que les militaires ? En réalité, un nouveau mode de gestion des crises s'instaure progressivement et se traduit par le concept des actions civilo-militaires (ACM) en français ou (Civil Military Coopération, CIMIC), en Anglais. En d'autres termes, cela signifie que la paix se construit aussi bien sur les plans diplomatique, politique et militaire qu'humanitaire, économique et industriel.

La Finalité de la collaboration civilo-militaire

La collaboration civilo-militaire vise à mobiliser les expertises publiques et privées dans le but de participer à la résolution de crises ou de conflits. In fine, elle permet de poursuivre notamment les objectifs suivants :

- Prévenir les risques de déstabilisations sécuritaires par un engagement de la communauté ;
- Développer une attitude d'écoute, de traitement de l'information pour une meilleure gestion sécuritaire (insurrectionnels, intercommunautaires, etc.) ;
- Renforcer la sensibilisation et la communication entre les forces de sécurité et les populations civiles concernant leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités mutuelles ;
- Protéger la population, notamment contre le changement climatique, l'extrémisme violent et les violences basées sur le genre ;
- Partager des informations (dénonciation des cas suspects, des mouvements des terroristes) ;
- Restaurer un climat de confiance ;
- Mieux lutter contre le terrorisme et autres formes de menace sécuritaire.

LA NÉCESSITÉ DE LA COLLABORATION CIVILO-MILITAIRE

La nécessité de la collaboration civilo-militaire semble être dictée par un triptyque :

Une nécessité dictée par les enjeux du moment

La nécessité de la collaboration civilo-militaire pour faire face à l'extrémisme, au changement climatique et au Violences basées sur le Genre est devenue manifeste. Le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel en est une justification assez solide. Ces espaces restent marqués par une sorte de restructuration des cycles conflictuels :

- Expansion du terrorisme au Burkina, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Togo etc..., et de plus en plus vers les côtes ;
- Absence d'autorité de l'Etat à exercer ses fonctions régaliennes et à contrôler l'ensemble de ses espaces terrestre, aérien et maritime ;
- Conflits ethniques et/ou intercommunautaires
- Mal gouvernance et prises de pouvoir non démocratiques ;

A ces défis, s'ajoute un autre qui semble être l'une des causes les plus évidentes des éruptions de violence sur la planète, et en particulier en Afrique : le changement climatique. En effet, même si ce dernier n'est pas en soi une cause directe de conflit, il est de plus en plus évident qu'il faut l'aborder comme un des multiplicateurs de risque, et donc comme une question de paix et de sécurité.

Qu'il soit le terrorisme, l'extrémisme violent, les Violences basées sur le genre ou le changement climatique, aucun pays ni aucune entité isolée ne peut venir à bout de ces phénomènes pernicioeux qui sapent les efforts de développement d'où la nécessité de la prévention et de la collaboration civilo-militaire.

Une nécessité dictée par le caractère multidimensionnel des défis ciblés

Au-delà de l'échec des autres méthodes jusque-là adoptées pour faire face aux défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest, il faut noter que le caractère multidimensionnel desdits défis constitue un des éléments essentiels qui fonde la nécessité de la collaboration. Trois défis sécuritaires ont particulièrement attiré l'attention :



L'extrémisme violent

Face à l'échec de la réponse sécuritaire en zone sahélienne et partant du constat que l'investissement dans la lutte contre l'extrémisme violent se fait avec un fort penchant dans les dépenses sécuritaires au détriment des projets liés à la sécurité humaine, la nécessité de repenser la réponse sécuritaire devient un impératif et la collaboration civilo-militaire, une alternative crédible. Ladite collaboration est d'autant plus pertinente qu'il est avéré aujourd'hui que les civils jouent un rôle prépondérant dans la lutte mais aussi dans l'amplification de ce phénomène.

Le changement climatique

La dégradation de l'environnement et des ressources naturelles constitue des facteurs de multiplication des risques de conflit. Il affecte le potentiel de croissance économique, la cohésion sociale ainsi que la sécurité et la stabilité de la région en proie déjà à une insécurité totale. La diminution des terres arables et des ressources naturelles ayant provoqué une hausse du taux de chômage et du niveau de pauvreté a conduit à l'émergence de conflits intercommunautaires, notamment au Mali ou au Nigeria. Dans la même logique, le changement climatique favorise les déplacements massifs qui créent des bidonvilles autour des grandes villes et crée l'insécurité pour les femmes et les enfants. Les conflits entre bergers et agriculteurs s'intensifient dans un contexte de changement climatique qui met en péril l'accès à l'eau.

Les VBG

La vulnérabilité caractéristique des femmes les expose davantage aux menaces et défis sécuritaires et empire leur fragilité d'où l'urgence d'une collaboration civilo-militaire pour y faire face. En effet, les violences sexuelles et autres abus à l'égard des femmes en période de conflit et de post-conflit représentent un phénomène généralisé dans les conflits actuels. (Modus operandi de Boko Haram).

L'ampleur des défis sécuritaires, à travers l'étude de l'extrémisme violent, du changement climatique et des VBG explique la nécessité de se doter d'une gouvernance sécuritaire collaborative.

Une nécessité dictée par le climat de méfiance entre FDS et autres acteurs

La collaboration s'avère utile au regard du climat de méfiance qui caractérise généralement les relations entre FDS et civils en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait, notamment :

- Une inadaptation des stratégies de communication sécuritaires aux réalités locales ;
- Une inadaptation des formations pour que les FDS soient proches des civils et soient sensibilisées sur les concepts de genre, de confiance, de communication etc. ;
- Une inadaptation des formations pour que les civils soient sensibilisés sur les missions, les concepts et les rôles des FDS ;
- La médiatisation à outrance du phénomène de l'insécurité qui est source de méfiance et d'incompréhension entre civils et FDS ;
- Le sous-effectif des FDS et le manque de moyens logistiques qui empêchent de répondre convenablement aux attentes des populations civiles ;
- Les barrières culturelles (abus de l'uniforme, peur de la tenue des FDS) et juridiques (secret professionnel, devoir de réserve) ;
- Le facteur temps : durée trop longue de la présence des FDS notamment dans le cadre des Operations de Maintien de la Paix ;
- Inadaptation et absence d'efficacité des Operations de maintien de la Paix ;
- La perception des FDS comme prédateur et acteurs de l'insécurité ;
- Insuffisances organisationnelles et inefficacité opérationnelle des FDS
- Les exactions sur des populations civiles (violations des droits de l'homme et exécution extra-judiciaires) de la part des FDS.

Le climat de méfiance rend la collaboration complexe et aura comme conséquences de favoriser le rapprochement de la population avec les groupes extrémistes ; en revanche, la confiance favorise l'émergence de forces de substitution.

LES BONNES DISPOSITIONS POUR COLLABORER

Parler des bonnes dispositions pour collaborer revient avant tout à rappeler les piliers de la collaboration avant de revenir sur les bonnes pratiques de collaborations civilo-militaires.

Les piliers de la collaboration

La collaboration civilo-militaire repose sur trois piliers : l'inclusion, la complémentarité et la confiance.



L'inclusion

La collaboration implique une approche holistique avec l'implication de toutes les parties prenantes, elle repose sur l'idée de co-construction de la sécurité. La sécurité collaborative est adaptée au contexte et besoins locaux. Elle suppose une prise en compte plus appropriée des préoccupations des citoyens basés sur la transparence, la responsabilité, l'efficacité, la prévention et l'anticipation.

La complémentarité

L'idée de collaboration exclut toute forme de substitution ou de juxtaposition des rôles. Elle repose fondamentalement sur la complémentarité entre FDS et civils pour la co-construction de la sécurité. La collaboration consiste à créer et développer une complémentarité et une synergie entre les deux composantes de la société civile et militaire, de manière à assurer la sécurité au sens humain du terme.

La confiance

Le socle de la collaboration est la confiance entre les acteurs. En effet, pour réduire les fractures entre les différents acteurs civils et militaires, il est nécessaire de dépasser les clivages et les phobies des uns et des autres et cela ne peut se faire qu'avec la confiance réciproque entre lesdits acteurs.

DE BONNES PRATIQUES POUR COLLABORER

Le concept de police de proximité au Sénégal, les Activités de CIMIC (Civil Military Cooperation) UN à Baroua au Niger et à Gao au Mali, les Mécanismes de suivi des cas de violation des droits de l'homme par les Forces Armées de la Côte d'Ivoire sont autant d'exemples illustrant l'importance de la collaboration civilo-militaire pour faire face aux défis. Pour parvenir effectivement à cette collaboration, des recommandations reposant en résumé sur (LES 4 C) peuvent être émises: communication, coaction, confiance et capacitation :

Communication

La première recommandation est de renforcer et élargir les passerelles de communication entre FDS et civils, ce qui permettra d'installer une compréhension mutuelle des mandats. A cette fin, il faudrait :

- un maillage territorial efficace permettant aux FDS d'accéder facilement aux populations les plus éloignées ;

- une stratégie de communication permanente, accessible et proactive par les FDS ;
- une communication efficace axé sur les ressentis (comprendre la peur du civil, sa situation émotionnelle et psychologique);
- une stratégie pacifique de communication ;
- une Vulgarisation des missions des FDS et leurs rôles (même en matière civil) dans des termes simples et accessibles pour les non-initiés afin d'en faciliter l'appropriation par la population civile ;
- une diversification des modes de communication (médias traditionnels, TIC, éléments de communication traditionnels : contes, mythes, jeux de rôle, etc., modes de communication innovant et interactifs etc.).

Coaction

Il s'agit ici de favoriser une synergie d'actions entre FDS et civils, de décroiser l'espace du civil et l'espace du FDS afin de favoriser la réalisation d'objectifs communs et la complémentarité. Cette co-action devrait se faire à travers:

- L'implication des FDS dans des actions à portée sociale : il est en effet important que les FDS contribuent à la réalisation de projets permettant d'améliorer le vécu des populations ;
- L'institutionnalisation des activités civilo-militaires : à travers notamment la création d'un département sur les « affaires civilo-militaires » qui sera aussi composé de conseillers civils et de militaires. Ce département va interagir avec les partenaires humanitaires auprès des communautés et mènera des missions en temps de paix comme en temps de guerre dans le soutien de nos communautés ;
- La promotion de la coopération-civilo militaire dans les domaines de la recherche, de la sensibilisation (plaidoyer) et du renseignement afin de faire face aux défis multiformes : VBG, changement climatique, extrémisme violent, reconstruction post-conflit, etc.
- La mise en œuvre de la coopération civilo-militaire dans les domaines de la dépollution des plages, des fonds marins, de la surveillance de la pollution marine ainsi qu'en matière de restitution et régénérescence de l'environnement : reboisement, reforestation...;
- L'organisation des actions communes aériennes, d'ensemencement et de lutte antiacridienne, antiparasitaire contre le paludisme par voie aérienne (avions, drones etc.).



Capacitation

La capacitation passe par :

- La formation des FDS et civils sur le civisme et la citoyenneté ;
 - Le renforcement de capacité des FDS sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire ;
 - Le renforcement de capacité FDS dans les relations humaines : exemple de l'accueil par la police ou la gendarmerie ;
 - Le renforcement de capacité des civils sur les réflexes sécuritaires afin de pouvoir détecter les comportements suspects et donner la bonne information aux FDS (renseignement, dénonciation) ;
 - La Capacitation des FDS pour la gestion du stress et des situations post-traumatiques ;
 - Le Renforcement de façon considérable du personnel civil dans les opérations de maintien de la paix.
- La Lutte contre l'impunité en mettant en contribution la justice notamment la recherche et la collecte de preuves et le suivi des plaintes commis par des FDS ;
 - La veille stratégique des relations civilo-militaires, notamment en instituant des enquêtes et des sondages par des services dédiés à cette tâche ;
 - La mise en place des comités communaux de paix et de sécurité (CCP) ;
 - Etablissement des Espaces de dialogue inter-acteurs (Bâtir des rapports de confiance durable à travers la mise en œuvre d'une approche inclusive de sécurité) ;
 - Réponse rapide par les FDS aux alertes/ informations données par les populations ;
 - Présence régulière des patrouilles mixtes des FDS ;
 - Appropriation par les FDS du protocole de prise en charge des victimes de VBG ;
 - Renforcement du dialogue entre acteurs de la sécurité, les acteurs civils et les populations à travers l'organisation de conférences ou de séminaires impliquant à la fois les FDS, les autorités politiques, juridiques et autres experts afin de réfléchir ensemble sur les défis sécuritaires.
 - Prise en compte des besoins spécifiques des populations qui doivent être au centre de la lutte, (associer les guides religieux pour faciliter la sensibilisation, détecter et signaler tous messages ou prêches qui prôneraient la radicalisation).

Confiance

Une relation de confiance entre FDS et civils ne peut être construite que par :

- Le Respect des valeurs et coutumes locales de la part des FDS ;
- Le Respect des droits de l'homme, plus particulièrement les droits de la femme, DIH par les FDS ;



À propos de l'auteur

Dr Ndéye Amy Ndiaye, Présidente de IRA THINK TANK est experte en genre-sécurité et droits humains. Chargée d'enseignement en droit humanitaire et droit international pénal à l'Institut du Droit de l'Homme et de la Paix à l'UCAD (IDHP/UCAD), Dr Ndiaye est auteur de plusieurs documents, articles et recherches sur les questions susmentionnées. Chercheure principale Elsie au Sénégal, elle travaille en étroite collaboration avec le secteur de la sécurité et intervient dans la rédaction des politiques, audits et stratégie genre.

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E | Boulevard de l'Est | Villa n°30
BP 15416 Dakar-Fann | Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02 | Fax: +221 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org | www.fes-pscc.org
©Friedrich-Ebert-Stiftung 2022

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyzdesign.com

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

